ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Communauté de communes carnelle pays de France
15 rue de Bonnet
A l'attention de M. Mellul
95270 LUZARCHES France

Interlocuteur technique : **EL-HAFA Moulay Hachem**
Tél : 01 30 57 80 04
Accueil Raccordement Electrique :
09 69 32 18 36
Guichet Marché d'Affaire **CERGY :**
aremabt-idfouest-cergy@enedis.fr

Objet : DB21/022059 - CREATION DE POSTE 3 ZAC DE L ORME
ZAC DE L'ORME POSTE DP3 SITUE SUR LOT D - BELLOY-EN-FRANCE

Montigny le Bretonneux, le 22 mai 2019

Monsieur,

En réponse à votre demande de création du poste DP situé sur le lot D, nous vous adressons en deux exemplaires, **un devis d'un montant de 27339.97 € TTC** concernant le dossier cité en objet.

Vous voudrez bien nous retourner un Bon de Commande ou un Ordre de Service de la totalité du devis accompagné d'un exemplaire du présent devis, daté et signé, revêtu de la mention « lu et approuvé » pour accord (les conditions de paiement sont décrites en annexe). Cette proposition est valable 3 mois.

Sous réserve d'obtention des autorisations administratives, le délai de réalisation des travaux est de l'ordre de 21 semaines et vous sera confirmé par votre interlocuteur technique, responsable de la réalisation de vos travaux, dès réception de votre accord.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

REÇU le
29 MAI 2019
Rép:
J9-0643

Rafael FERREIRA
L'agence Raccordement Marché d'Affaires

P/o M. EL HAFA

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU
Direction Régionale Ile De France Ouest
Agence Raccordement Marché d'Affaires 2ème couronne
1-3 Rue Stephenson 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Email: aremabt-idfouest-versailles@enedis.fr

Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
SA à directoire et à conseil de surveillance au capital
de 270 037 000 euros - R.C.S. de Nanterre 444 608 442

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

CONDITIONS DE PAIEMENT

Adresse de paiement :

ENEDIS- Service Trésorerie
TSA 20700
78052 Saint Quentin en Yvelines Cedex
@: idfo-tresorerie@enedis.fr
Relevé d'Identité Bancaire:
(IBAN: FR08 2004 1000 0157 5751 2W02 009, BIC: PSSTFRPPPAR)

Coordonnées bancaires :

En cas de paiement par virement :

RIP Identifiant national de compte				Domiciliation
ETABLISSEMENT	GUICHET	N°COMPTE	CLE RIP	LA BANQUE POSTALE CENTRE DE PARIS 75900 PARIS CEDEX 15 FRANCE
20041	00001	5757512W020	09	

En cas de virement International :

IBAN Identifiant International de compte International bank Account Number							BIC Identifiant International de l'établissement Bank Identifier Code
FR08	20041	00001	575	7512	W020	09	
Titulaire du compte - Account owner ENEDIS ENEDIS LBP IDF OUEST TOUR BLANCHE 34 PLACE DES COROLLES 92079 PARIS LA DEFENSE							**PSSTFRPPPAR** **Code APE 651C**

En cas de paiement par chèque :

Libellé à l'ordre d'« ENEDIS »

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Le 22 mai 2019

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE
N° DB21/022059/001002
(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Communauté de communes carnelle
pays de France
15 rue de Bonnet
A l'attention de M. Mellul
95270 LUZARCHES France

Interlocuteur technique : **EL-HAFA Moulay Hachem**
Tél : 01 30 57 80 04

Objet : DB21/022059 - CREATION DE POSTE 3 ZAC DE L ORME
ZAC DE L'ORME POSTE DP3 SITUE SUR LOT D à BELLOY-EN-FRANCE

Prestations	TVA	HT
Prestations au canevas	20%	22 783.31 €

Total HT	22 783.31 €
Montant TVA	4 556.66 €
Total TTC	**27 339.97 €**

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso)

CONDITIONS PARTICULIERES : (voir pages suivantes ou verso)

ACCORD : Je soussigné, ..., vous donne mon accord sur ce devis n°DB21/022059/001002 d'un montant de 27339.97 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes.

Fait à , le

Signature(*)

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS- Service Trésorerie
TSA 20700
78052 Saint Quentin en Yvelines Cedex
@: idfo-tresorerie@enedis.fr
Relevé d'Identité Bancaire:
(IBAN: FR08 2004 1000 0157 5751 2W02 009, BIC: PSSTFRPPPAR)
Devis créé le : 22/05/2019

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Le 22 mai 2019

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE
N° DB21/022059/001002
(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Communauté de communes carnelle
pays de France
15 rue de Bonnet
A l'attention de M. Mellul
95270 LUZARCHES France

Interlocuteur technique : **EL-HAFA Moulay Hachem**
Tél : 01 30 57 80 04

Objet : DB21/022059 - CREATION DE POSTE 3 ZAC DE L ORME
ZAC DE L'ORME POSTE DP3 SITUE SUR LOT D à BELLOY-EN-FRANCE

Prestations	TVA	HT
Prestations au canevas	20%	22 783.31 €

Total HT	22 783.31 €
Montant TVA	4 556.66 €
Total TTC	**27 339.97 €**

Exemplaire à nous retourner

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso).
CONDITIONS PARTICULIERES : (voir pages suivantes ou verso).

ACCORD : Je soussigné, ..., vous donne mon accord sur ce devis n°DB21/022059/001002 d'un montant de 27339.97 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes.

Fait à , le

Signature(*)

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS- Service Trésorerie
TSA 20700
78052 Saint Quentin en Yvelines Cedex
@: idfo-tresorerie@enedis.fr
Relevé d'Identité Bancaire:
(IBAN: FR08 2004 1000 0157 5751 2W02 009, BIC: PSSTFRPPPAR)
Devis créé le : 22/05/2019

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Le 22 mai 2019

DETAIL DES PRESTATIONS DU DEVIS ELECTRICITE
N° DB21/022059/001002

(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Communauté de communes carnelle
pays de France
15 rue de Bonnet
A l'attention de M. Mellul
95270 LUZARCHES France

Interlocuteur technique : **EL-HAFA Moulay Hachem**
Tél : 01 30 57 80 04

Objet : DB21/022059 - CREATION DE POSTE 3 ZAC DE L ORME
ZAC DE L'ORME POSTE DP3 SITUE SUR LOT D à BELLOY-EN-FRANCE

Détails des prestations	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
Accessoires HTA toutes Zones (jonctions, dérivations ...) (séries 1000 et 1500)				
Réalisation jonction souterraine HTA sans terrassement (-40%)	2	761.90 €	20%	914.28 €
Raccordement câble HTA Alu dans un poste HTA BT (-40%)	2	655.67 €	20%	786.80 €
Accès Réseau				
Consignation réseau HTA Antenne ou Coupure d artère (-40%)	1	448.00 €	20%	268.80 €
Canalisation HTA en zone de CD2 (série 1000)				
Fourniture et pose Câble HTA souterrain 240 mm² Alu en CD2 (-40%)	30	24.48 €	20%	440.64 €
Fourniture transformateur				
Fourniture d'un transformateur, type en cabine, 630kVA (-40%)	1	11 175.17 €	20%	6 705.10 €
Frais Administratifs et constitution de fonds de plans (avec séries 1000 et 5000)				
Démarches préliminaires, envoi et suivi des DT pour une commune (-40%)	1	247.10 €	20%	148.26 €
*Constitution et envoi dossier etude et administratif (-40%)	1	533.93 €	20%	320.36 €
Constitution convention de servitude chez notaire (-40%)	1	883.75 €	20%	530.25 €
Mises en Chantier (avec séries 1000 et 5000)				
*Mise en chantier réseau souterrain Zone en CD2 (-40%)	1	815.45 €	20%	489.27 €
Postes HTA/BT équipés type PRCS-PSS-PUIE-PAC				
*Fourniture et pose poste PAC 4 UF 630kVA avec génie civil (-40%)	1	20 299.25 €	20%	12 179.55 €

Total HT	22 783.31 €
Montant TVA	4 556.66 €
Total TTC	**27 339.97 €**

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS- Service Trésorerie
TSA 20700
78052 Saint Quentin en Yvelines Cedex
@: idfo-tresorerie@enedis.fr
Relevé d'Identité Bancaire:
(IBAN: FR08 2004 1000 0157 5751 2W02 009, BIC: PSSTFRPPPAR)
Devis créé le : 22/05/2019

Conditions Générales et Révisions de Prix
Concernant le devis n° DB21/022059/001002

CONDITIONS DE PAIEMENT

Tous les paiements sont à envoyer à l'adresse spécifiée dans le paragraphe "ACCORD", ils sont nets et sans escompte, par chèque bancaire ou virement postal et sont exigibles aux conditions ci-après :

- Règlement complet et définitif du présent devis à la fin des travaux et avant la réception d'ouvrage ou la mise en service, dès la présentation de la facture récapitulative, réajustée, s'il y a lieu, suivant les conditions spécifiées dans le paragraphe "VALIDITE DU DEVIS" ci-dessous.

- Toutes les sommes sont payables taxes comprises. Les effets de commerce ne sont pas acceptés.

DELAI D'EXECUTION

Sous réserve de l'obtention par ENEDIS des autorisations administratives nécessaires à votre demande d'accès à l'énergie, le délai de réalisation des travaux est de l'ordre de 21 semaines, si nous réceptionnons :
- votre devis signé (et éventuellement celui de la collectivité en charge de l'urbanisme), dans les 7 jours à réception de la présente ;
- le paiement de l'avance prévue aux « conditions de paiement » ;
- le respect des conditions particulières jointes.

VALIDITE DU DEVIS

Les prix figurant au présent devis sont établis aux conditions économiques et fiscales en vigueur.

Les prix sont fermes et non révisables si l'ensemble des travaux prévus sur ce devis sont achevés au plus tard le 22/09/2019.

Si au contraire, les travaux se poursuivent au-delà de cette date, les prix du présent devis, sous déduction de l'avance versée par le client au moment de son acceptation, seront révisés à l'aide du coefficient K :

$$K = 0{,}15 + 0{,}85 * TPm / TPo, \text{ avec}$$

- TPo : Valeur de l'index TP10 bis ou TP12 pour le mois 05/2019 publié au journal officiel de la concurrence et de la consommation (B.O.C.C.).
- TPm : moyenne arithmétique des valeurs de cet index en vigueur 4 mois avant chacun des mois de réalisation des travaux. Toutefois, les retards dus au fait d'ENEDIS seront neutralisés dans ce calcul.

Si l'application des formules de révision conduisait à des prix supérieurs aux forfaits en vigueur à l'époque de la réalisation des travaux, la facturation serait effectuée sur la base de ces forfaits.

En tout état de cause, ENEDIS se réserve le droit de dénoncer tout ou partie des conditions du présent devis pour les travaux non réalisés à la date du 22/09/2019 ou sans accord de votre part avant 3 mois.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Conditions Particulières
Concernant le devis n° DB21/022059/001002

ZAC DE L'ORME BELLOY EN FRANCE - RACCORDEMENT DU POSTE DP N° 3 SITUE SUR LE LOT D.

PRESTATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE :

- Réalisation de la dalle de poste.
- Mise à disposition de la fouille de raccordement HTA.

PRESTATIONS ENEDIS :

- Fourniture et pose du poste DP préfabriqué 2I+P 630 kva.
- Fourniture et pose de 2 liaisons HTA 3x240 Al soit 2x15 m.
- Raccordement HTA du poste DP (2 montages extrémité au poste et 2 montages jonction en fouille).
- Dans le cadre de la convention RRO, passe commande pour la dalle de poste.

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS- Service Trésorerie
TSA 20700
78052 Saint Quentin en Yvelines Cedex
@: idfo-tresorerie@enedis.fr
Relevé d'Identité Bancaire:
(IBAN: FR08 2004 1000 0157 5751 2W02 009, BIC: PSSTFRPPPAR)
Devis créé le : 22/05/2019

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Nos références : Devis n° DB21/022059/001002
Interlocuteur : Moulay Hachem EL-HAFA
Téléphone : 01 30 57 80 04
Mail : moulay-hachem.el-hafa@enedis.fr

Communauté de communes carnelle pays de Fran
15 rue de Bonnet
A l'attention de M. Mellul
95270 LUZARCHES France

Objet : Convention RRO - **DB21/022059**
ZAC DE L'ORME POSTE DP3 SITUE SUR LOT D
BELLOY-EN-FRANCE

ST QUENTIN EN YVELINES Cedex, le 22/05/19

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint la convention pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vue d'un raccordement collectif (CRRO). Par la présente convention, le promoteur s'engage à réaliser l'ouvrage nécessaire à la desserte de l'opération en vue de sa remise à Enedis pour exploitation, en sa qualité de gestionnaire du Réseau Public de Distribution.

Cette convention est liée à la proposition de raccordement **n°DB21/022059/001002**

Si cette convention obtient votre agrément, vous devez nous la retourner, datée, signée et revêtue de la mention «Lu et approuvé » :

- via l'envoi postal ou mail, sans modification ni réserve et accompagné d'un RIB ainsi que toutes les pièces constitutives du dossier de branchement (§4.1 Conditions particulières), adressé à :

Enedis
Moulay Hachem EL-HAFA
ENEDIS Agence Raccordement Marché d'Affaires Immeuble « LE STEPHENSON »
78051 ST QUENTIN EN YVELINES Cedex

Nous vous rappelons la nécessité de prendre connaissance des Conditions Générales de la Convention pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vue d'un raccordement, disponibles sur le site www.enedis.fr.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur nos salutations distinguées.

Votre Interlocuteur Raccordement
Moulay Hachem EL-HAFA

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU
Direction Régionale Ile De France Ouest
Agence Raccordement Marché d'Affaires 2ème couronne

1-3 Rue Stephenson 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Email: aremabt-idfouest-versailles@enedis.fr

Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
SA à directoire et à conseil de surveillance au capital
de 270 037 000 euros - R.C.S. de Nanterre 444 608 442

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

GrDF URG ILE DE FRANCE OUEST CERGY
EL-HAFA Moulay Hachem
Mail : moulay-hachem.el-hafa@enedis.fr
Tél. : 01 30 57 80 04
enedis.fr

Enedis, SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

SOMMAIRE

1. Interlocuteurs et adresses de correspondance pour la présente convention 2

2. Caractéristiques des ouvrages 2

2.1. Description des ouvrages remis par le PAL à Enedis 2
2.2. Actes réalisés par Enedis dans le terrain d'assiette de l'opération 2

3. Prix des ouvrages 2

3.1. Caractéristiques de la commande 2
3.2. Coordonnées du PAL 3

4. Exécution de la convention 3

4.1. Dossier de conception et de réalisation des ouvrages 3
4.2. Plan d'exécution 4
4.3. Répartition de la fourniture du matériel 4

4.3.1. Fourniture par le PAL 4
4.3.2. Fourniture par Enedis 4

5. Réception des ouvrages 5

5.1. Opérations préalables à la réception des ouvrages 5
5.2. Remise des ouvrages à Enedis 5

7. Signatures 5

ENEDIS Agence raccordement marché d'affaires
4-6 rue des chauffours
MOAD BT
BP 30059
95020 CERGY
Tél. : 09 69 32 18 99
Mail : aremabt-idfouest-cergy@enedis.fr
enedis.fr

Enedis, SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

Convention pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vue d'un raccordement collectif pour votre projet, ZAC DE L'ORME POSTE DP3 SITUE SUR LOT D **BELLOY-EN-FRANCE**

Conditions Particulières

Fait en double exemplaire,
Paraphé en bas de chaque page

ENTRE

Communauté de communes carnelle pays de France , 15 Rue de Bonnet 95270 LUZARCHES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ..... sous le numéro ..... , représentée par **Monsieur ~~Lucien Mellul~~**, dûment habilité à cet effet,

Ci-après dénommé le PAL,

D'UNE PART,

ET

Enedis, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros, dont le siège social est situé Tour Enedis, 34 Place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro B 444 608 442, représentée par **Monsieur Skander CAVAILLE**, faisant élection de domicile **6 rue des Chauffours BP 30059 95000 CERGY CEDEX**,

Ci-après dénommée Enedis.

D'AUTRE PART.

Les parties ci-dessus sont appelées dans le présent contrat " Partie ", ou ensemble " Parties ".

Ces Conditions Particulières complètent les Conditions Générales de la Convention pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vue d'un raccordement collectif version du **1er février 2017** que le PAL reconnaît avoir reçues et acceptées.

1. Interlocuteurs et adresses de correspondance pour la présente convention

Coordonnées du représentant d'Enedis (adresse postale, téléphone, télécopie, adresse mél.)	Coordonnées du représentant du PAL (adresse postale, téléphone, télécopie, adresse mél.)
Enedis, Email : **Adresse d'envoi de la facture des travaux :** Enedis Factures Fournisseurs TSA 30023 69307 LYON CEDEX 07	Communauté de communes carnelle pays de France 15 rue de Bonnet A l'attention de M. Mellul 95270 LUZARCHES France Tél : 0134719406 Email : j.toulotte@c3pf.fr

2. Caractéristiques des ouvrages

2.1. Description des ouvrages remis par le PAL à Enedis

Les Ouvrages réalisés par le PAL en vue de sa remise à Enedis présentent les caractéristiques suivantes :

- réalisation des fondations pour la pose du ou des postes de transformation HTA/BT de distribution publique préfabriqués ;

2.2. Actes réalisés par Enedis dans le terrain d'assiette de l'opération

Enedis réalise les prestations suivantes :

- commande du matériel électrique du poste HTA/BT de distribution publique, poste HTA/BT préfabriqué… ;

Enedis réalise les travaux suivants :

- mise en place du poste HTA/BT préfabriqué ;

3. Prix des ouvrages

3.1. Caractéristiques de la commande

Le prix global et forfaitaire dû par Enedis au PAL en application de la Convention s'élève à **1121.67 € HT**.

3.2. Coordonnées du PAL

Les coordonnées du titulaire de la commande sont :

- nom du titulaire de la commande : Communauté de communes carnelle pays de France
- adresse postale : 15 rue de Bonnet 95270 LUZARCHES
- n° de SIREN :
- code NAF :

4. Exécution de la convention

4.1. Dossier de conception et de réalisation des ouvrages

Le dossier de conception et de réalisation des Ouvrages est à remettre à Enedis pour accord préalable à l'exécution des Ouvrages.

Enedis notifiera au PAL son accord ou ses observations dans les 15 jours calendaires suivant sa réception du dossier.

Ce dossier est constitué des pièces suivantes :

- un plan échelle 1/10000ème et 1/2000ème, dit de situation ;
- du tableau de synthèse, pour le positionnement en classe A de l'ensemble des réseaux sensibles ou non à proximité de l'emprise des Ouvrages projetés ;
- du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ;
- le compte-rendu de la vérification de la présence ou non d'amiante dans l'assiette de l'opération (enrobés et bâtis existants). Le cas échéant, le PAL se rapproche d'Enedis pour obtenir le Dossier Technique Amiante (DTA) du ou des postes HTA/BT présents sur le terrain d'assiette de l'Opération ;
- un fichier au format DGN constitutif du fond de plan géoréférencé de l'assiette de l'opération, accompagné d'une édition papier au 1/200ème descriptif des travaux comprenant :
  - le tracé des câbles BT, le positionnement des éventuels postes HTA/BT de Distribution Publique ;
  - un plan de découpage des points à desservir avec leur puissance de raccordement ;
  - un repérage des points de livraisons (lettrage, indexage...) ;
  - un tableau des conducteurs avec longueurs géographiques et électriques détaillées y compris les longueurs des câbles du circuit de communication ;
  - une mesure de la résistivité du sol pour la confection des terres, et la forme des terres à réaliser ;
  - une coupe des voies indiquant l'implantation des câbles vis-à-vis des autres réseaux (eau, égouts, télécom, éclairage public...) ;
- la liste du matériel prévu (nature des conducteurs, coffrets, appareillages, conduits...) avec leur origine (nom du fabricant pour les matériels agréés par Enedis) ;
- la fiche des calculs électriques (intensités et chutes de tension par départ) conforme à la norme NF C 14-100 ;
- dans les bâtiments, la nature et les caractéristiques des parois supportant les ouvrages (article 7.5 de la norme NF C 14-100) ;
- un dossier colonne électrique conforme à la norme NF C 14-100 comprenant :
  - les plans de génie civil du bâtiment et des gaines de colonnes électriques précisant la nature des matériaux et le cheminement des canalisations électriques, y compris les dérivations individuelles ;
  - une fiche de calcul de la colonne électrique.

4.2. Plan d'exécution

Le Plan Géoréférencé des Ouvrages Construits (réseau et branchements) (PGOC) est un levé géoréférencé des Ouvrages construits conformément aux prescriptions définies dans le document SCGE B.9.2.1-08. Ce plan doit être remis à Enedis au plus tard le jour de la remise des Ouvrages. Il précise la technique de pose des canalisations.

La réception technique des ouvrages ne peut avoir lieu que si sa qualité est validée par Enedis.

Tous les accessoires BT devront être reportés en indiquant le numéro d'identification de l'accessoire.

Les ouvrages posés doivent faire l'objet d'un repérage et d'un état physique avant mise en exploitation électrique (capotage, mise en court-circuit, épanouissement, etc.) conformément à l'annexe du document PRDE H.4.1 - 08.

Les extrémités des câbles de toutes les émergences réseaux et branchements doivent être munies d'un repérage.

4.3. Répartition de la fourniture du matériel

(voir § 6.7 des Conditions Générales)

La mise à disposition des Ouvrages est prévue le 07/10/2019.

4.3.1. Fourniture par le PAL

Pour la réalisation des Ouvrages BT sur le terrain d'assiette de l'opération, le matériel suivant est fourni par le PAL :

- Sans objet.

4.3.2. Fourniture par Enedis

Pour la réalisation de l'opération, Enedis fournit au PAL ou à l'entrepreneur désigné par lui, les matériels suivants :

- La fourniture et la mise en place des postes de transformation HTA/BT de distribution publique préfabriqués ;

Le PAL assume l'entière responsabilité des matériels jusqu'à la réception des ouvrages.

Les matériels posés par le PAL sont à l'identité visuelle d'Enedis (socles, coffrets, armoires, etc.).

5. Réception des ouvrages

5.1. Opérations préalables à la réception des ouvrages

Dans le cas des lotissements et des immeubles :

- s'assurer que tous les points du guide d'autocontrôle SéQuélec sont pris en compte et conformes ;
- les fiches sont disponibles sur le site internet d'Enedis, à l'adresse suivante :
  http://www.enedis.fr/fiches-et-guides-sequelec
- fournir les « Plans Géo-référencé des ouvrages construits » (réseaux, branchements et accessoires) ;
- donner par écrit à Enedis les valeurs des prises de terre (branchements individuels, neutre en global).

5.2. Remise des ouvrages à Enedis

La présente commande inclut au total quatre (4) visites d'Enedis correspondant aux phases de réception et de contrôle des Ouvrages. Toute visite supplémentaire fera l'objet d'une facturation séparée.

Pour le transfert des ouvrages à Enedis, le PAL remet au représentant d'Enedis, lors de la réception des ouvrages, le procès-verbal d'achèvement et de remise des ouvrages.

Lorsque la Réception est prononcée sans réserve, le PAL et les prestataires s'interdisent tout accès aux ouvrages, qui sont considérés comme étant sous tension.

6. Signatures

Fait en deux exemplaires paraphés à toutes les pages et signés ci-dessous.

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »

Pour le Promoteur,

, dûment habilité.

Fait à .....
Le .....

Signature

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »

Pour Enedis,

Monsieur FERREIRA Rafael, dûment habilité.

Fait à ST QUENTIN EN YVELINES
Cedex
Le 22/05/19

P/o M. EL HAFA

Signature

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU
Direction Régionale Ile De France Ouest
Agence Raccordement Marché d'Affaires 2ème couronne

1-3 Rue Stephenson 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Email: aremabt-idfouest-versailles@enedis.fr

Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
SA à directoire et à conseil de surveillance au capital
de 270 037 000 euros - R.C.S. de Nanterre 444 608 442

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Annexe : Procès-Verbal de remise des Ouvrages

PV d'achèvement et de remise des Ouvrages

Intitulé de l'affaire	Référence de l'affaire

Description des Ouvrages :

.....
.....
.....
.....

Constitution du dossier en annexe :

.....
.....
.....
.....

Le PAL soussigné,.....

- **Certifie :**
  - qu'il a réceptionné toutes les Attestations d'Achèvement de Travaux concernant les Ouvrages défini ci-dessus ;
  - que les travaux de construction des Ouvrages désignés ci-dessus sont conformes au dossier de réalisation et à la réglementation en vigueur.
- **Précise :**
  - que les travaux sont complètement achevés (1)
  - que les travaux ci-après restent à exécuter (1) :

  .....
  .....
  .....
- **Joint tous les documents nécessaires à l'exploitation des Ouvrages décrit ci-dessus.**
- **S'interdit d'intervenir ou de faire intervenir une entreprise sur cet ouvrage sans autorisation d'Enedis.**

PV provisoire assorti de réserves (1) Levées, le .... /.... /20....

PV définitif (1)

Le PAL	**Le représentant d'Enedis**
Nom :.....	Nom :.....
Le : .... /.... /20.... à .... h	Le : .... /.... /20.... à .... h ....
Signature :	Signature :

(1) Rayer la mention inutile

Convention pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vue d'un raccordement collectif pour votre projet, ZAC DE L'ORME POSTE DP3 SITUE SUR LOT D **BELLOY-EN-FRANCE**

Conditions Particulières

Fait en double exemplaire,
Paraphé en bas de chaque page

ENTRE

Communauté de communes carnelle pays de France , 15 Rue de Bonnet 95270 LUZARCHES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ..... sous le numéro ..... , représentée par **Monsieur ~~Lucien Mellul~~**, dûment habilité à cet effet,

Ci-après dénommé le PAL,

D'UNE PART,

ET

Enedis, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros, dont le siège social est situé Tour Enedis, 34 Place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro B 444 608 442, représentée par **Monsieur Skander CAVAILLE**, faisant élection de domicile **6 rue des Chauffours BP 30059 95000 CERGY CEDEX**,

Ci-après dénommée Enedis.

D'AUTRE PART.

Les parties ci-dessus sont appelées dans le présent contrat " Partie ", ou ensemble " Parties ".

Ces Conditions Particulières complètent les Conditions Générales de la Convention pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vue d'un raccordement collectif version du **1er février 2017** que le PAL reconnaît avoir reçues et acceptées.

1. Interlocuteurs et adresses de correspondance pour la présente convention

Coordonnées du représentant d'Enedis (adresse postale, téléphone, télécopie, adresse mél.)	Coordonnées du représentant du PAL (adresse postale, téléphone, télécopie, adresse mél.)
Enedis, Email : **Adresse d'envoi de la facture des travaux :** Enedis Factures Fournisseurs TSA 30023 69307 LYON CEDEX 07	Communauté de communes carnelle pays de France 15 rue de Bonnet A l'attention de M. Mellul 95270 LUZARCHES France Tél : 0134719406 Email : j.toulotte@c3pf.fr

2. Caractéristiques des ouvrages

2.1. Description des ouvrages remis par le PAL à Enedis

Les Ouvrages réalisés par le PAL en vue de sa remise à Enedis présentent les caractéristiques suivantes :

- réalisation des fondations pour la pose du ou des postes de transformation HTA/BT de distribution publique préfabriqués ;

2.2. Actes réalisés par Enedis dans le terrain d'assiette de l'opération

Enedis réalise les prestations suivantes :

- commande du matériel électrique du poste HTA/BT de distribution publique, poste HTA/BT préfabriqué... ;

Enedis réalise les travaux suivants :

- mise en place du poste HTA/BT préfabriqué ;

3. Prix des ouvrages

3.1. Caractéristiques de la commande

Le prix global et forfaitaire dû par Enedis au PAL en application de la Convention s'élève à **1121.67 € HT**.

3.2. Coordonnées du PAL

Les coordonnées du titulaire de la commande sont :

- nom du titulaire de la commande : Communauté de communes carnelle pays de France
- adresse postale : 15 rue de Bonnet 95270 LUZARCHES
- n° de SIREN :
- code NAF :

4. Exécution de la convention

4.1. Dossier de conception et de réalisation des ouvrages

Le dossier de conception et de réalisation des Ouvrages est à remettre à Enedis pour accord préalable à l'exécution des Ouvrages.

Enedis notifiera au PAL son accord ou ses observations dans les 15 jours calendaires suivant sa réception du dossier.

Ce dossier est constitué des pièces suivantes :

- un plan échelle 1/10000ème et 1/2000ème, dit de situation ;
- du tableau de synthèse, pour le positionnement en classe A de l'ensemble des réseaux sensibles ou non à proximité de l'emprise des Ouvrages projetés ;
- du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ;
- le compte-rendu de la vérification de la présence ou non d'amiante dans l'assiette de l'opération (enrobés et bâtis existants). Le cas échéant, le PAL se rapproche d'Enedis pour obtenir le Dossier Technique Amiante (DTA) du ou des postes HTA/BT présents sur le terrain d'assiette de l'Opération ;
- un fichier au format DGN constitutif du fond de plan géoréférencé de l'assiette de l'opération, accompagné d'une édition papier au 1/200ème descriptif des travaux comprenant :
  - le tracé des câbles BT, le positionnement des éventuels postes HTA/BT de Distribution Publique ;
  - un plan de découpage des points à desservir avec leur puissance de raccordement ;
  - un repérage des points de livraisons (lettrage, indexage...) ;
  - un tableau des conducteurs avec longueurs géographiques et électriques détaillées y compris les longueurs des câbles du circuit de communication ;
  - une mesure de la résistivité du sol pour la confection des terres, et la forme des terres à réaliser ;
  - une coupe des voies indiquant l'implantation des câbles vis-à-vis des autres réseaux (eau, égouts, télécom, éclairage public...) ;
- la liste du matériel prévu (nature des conducteurs, coffrets, appareillages, conduits...) avec leur origine (nom du fabricant pour les matériels agréés par Enedis) ;
- la fiche des calculs électriques (intensités et chutes de tension par départ) conforme à la norme NF C 14-100 ;
- dans les bâtiments, la nature et les caractéristiques des parois supportant les ouvrages (article 7.5 de la norme NF C 14-100) ;
- un dossier colonne électrique conforme à la norme NF C 14-100 comprenant :
  - les plans de génie civil du bâtiment et des gaines de colonnes électriques précisant la nature des matériaux et le cheminement des canalisations électriques, y compris les dérivations individuelles ;
  - une fiche de calcul de la colonne électrique.

4.2. Plan d'exécution

Le Plan Géoréférencé des Ouvrages Construits (réseau et branchements) (PGOC) est un levé géoréférencé des Ouvrages construits conformément aux prescriptions définies dans le document SCGE B.9.2.1-08. Ce plan doit être remis à Enedis au plus tard le jour de la remise des Ouvrages. Il précise la technique de pose des canalisations.

La réception technique des ouvrages ne peut avoir lieu que si sa qualité est validée par Enedis.

Tous les accessoires BT devront être reportés en indiquant le numéro d'identification de l'accessoire.

Les ouvrages posés doivent faire l'objet d'un repérage et d'un état physique avant mise en exploitation électrique (capotage, mise en court-circuit, épanouissement, etc.) conformément à l'annexe du document PRDE H.4.1 - 08.

Les extrémités des câbles de toutes les émergences réseaux et branchements doivent être munies d'un repérage.

4.3. Répartition de la fourniture du matériel

(voir § 6.7 des Conditions Générales)

La mise à disposition des Ouvrages est prévue le 07/10/2019.

4.3.1. Fourniture par le PAL

Pour la réalisation des Ouvrages BT sur le terrain d'assiette de l'opération, le matériel suivant est fourni par le PAL :

- Sans objet.

4.3.2. Fourniture par Enedis

Pour la réalisation de l'opération, Enedis fournit au PAL ou à l'entrepreneur désigné par lui, les matériels suivants :

- La fourniture et la mise en place des postes de transformation HTA/BT de distribution publique préfabriqués ;

Le PAL assume l'entière responsabilité des matériels jusqu'à la réception des ouvrages.

Les matériels posés par le PAL sont à l'identité visuelle d'Enedis (socles, coffrets, armoires, etc.).

5. Réception des ouvrages

5.1. Opérations préalables à la réception des ouvrages

Dans le cas des lotissements et des immeubles :

- s'assurer que tous les points du guide d'autocontrôle SéQuélec sont pris en compte et conformes ;
- les fiches sont disponibles sur le site internet d'Enedis, à l'adresse suivante :
  http://www.enedis.fr/fiches-et-guides-sequelec
- fournir les « Plans Géo-référencé des ouvrages construits » (réseaux, branchements et accessoires) ;
- donner par écrit à Enedis les valeurs des prises de terre (branchements individuels, neutre en global).

5.2. Remise des ouvrages à Enedis

La présente commande inclut au total quatre (4) visites d'Enedis correspondant aux phases de réception et de contrôle des Ouvrages. Toute visite supplémentaire fera l'objet d'une facturation séparée.

Pour le transfert des ouvrages à Enedis, le PAL remet au représentant d'Enedis, lors de la réception des ouvrages, le procès-verbal d'achèvement et de remise des ouvrages.

Lorsque la Réception est prononcée sans réserve, le PAL et les prestataires s'interdisent tout accès aux ouvrages, qui sont considérés comme étant sous tension.

6. Signatures

Fait en deux exemplaires paraphés à toutes les pages et signés ci-dessous.

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »

Pour le Promoteur,

, dûment habilité.

Fait à .....
Le .....

Signature

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »

Pour Enedis,

Monsieur FERREIRA Rafael, dûment habilité.

Fait à ST QUENTIN EN YVELINES
Cedex
Le 22/05/19

Signature P/o M. EL HAFA

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU
Direction Régionale Ile De France Ouest
Agence Raccordement Marché d'Affaires 2ème couronne

1-3 Rue Stephenson 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Email: aremabt-idfouest-versailles@enedis.fr

Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
SA à directoire et à conseil de surveillance au capital
de 270 037 000 euros - R.C.S. de Nanterre 444 608 442

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Annexe : Procès-Verbal de remise des Ouvrages

PV d'achèvement et de remise des Ouvrages

Intitulé de l'affaire	Référence de l'affaire

Description des Ouvrages :

.....
.....
.....
.....

Constitution du dossier en annexe :

.....
.....
.....
.....

Le PAL soussigné,.....

- **Certifie :**
  - qu'il a réceptionné toutes les Attestations d'Achèvement de Travaux concernant les Ouvrages défini ci-dessus ;
  - que les travaux de construction des Ouvrages désignés ci-dessus sont conformes au dossier de réalisation et à la réglementation en vigueur.
- **Précise :**
  - que les travaux sont complètement achevés (1)
  - que les travaux ci-après restent à exécuter (1) :

  .....
  .....
  .....
- **Joint tous les documents nécessaires à l'exploitation des Ouvrages décrit ci-dessus.**
- **S'interdit d'intervenir ou de faire intervenir une entreprise sur cet ouvrage sans autorisation d'Enedis.**

PV provisoire assorti de réserves (1) Levées, le .... /.... /20....

PV définitif (1)

Le PAL	**Le représentant d'Enedis**
Nom :.....	Nom :.....
Le : .... /.... /20.... à .... h	Le : .... /.... /20.... à .... h ....
Signature :	Signature :

(1) Rayer la mention inutile